

La Suisse, terre de santé

Grâce à sa situation au cœur de l'Europe, à la ligne de séparation des eaux entre le Nord et le Sud, grâce surtout à ses nombreuses sources minérales et aux agents naturels de guérison qu'offre généreusement son climat, la Suisse s'est engagée depuis longtemps sur la voie du progrès médical. Ses stations thermales sont connues depuis l'antiquité ; ses abbayes bénédictines ont conservé et transmis la science médicale des anciens. Ses villes au moyen âge, avec leurs établissements de bains, leurs léproseries, leurs médecins, leurs corporations de chirurgiens, étaient déjà les villes les mieux organisées d'Europe du point de vue de l'hygiène et de la santé publique.

Cette tradition médicale s'est perpétuée de génération en génération, enrichie sans cesse de nouvelles expériences et de nouvelles recherches auxquelles se dévouent d'éminentes personnalités. Au XIX^e siècle, enfin, la science médicale s'épanouit dans les nouvelles facultés de médecine de Zurich, Berne, Bâle, Genève et Lausanne. On découvre l'importance du facteur climatique dans le traitement des maladies. La Suisse est au premier rang de ce renouveau médical. Elle ouvre les premières stations climatiques, les médecins suisses appliquent les premiers la lumière solaire à l'altitude au traitement de la tuberculose osseuse.

Dans tous les domaines, la Suisse mène le bon combat pour la guérison et la prophylaxie des maladies et se prépare ainsi à recevoir les malades qui viendront sans doute nombreux chercher la guérison de leur corps, l'équilibre de l'âme, aux sources de régénération qui jaillissent généreusement de son sol.

L'Office central suisse du tourisme à Zurich et Lausanne, comme les bureaux de renseignements des villes et stations climatiques et thermales, se font un devoir de répondre à toute demande d'informations ou de prospectus.



**OFFICE CENTRAL SUISSE
DU TOURISME**

Sommaire du Bulletin

T. LXXVII, N° 521

JANVIER 1946

- Comité international.** — Le prix Nobel de la Paix et le Comité international de la Croix-Rouge, 67. — Monsieur Max Huber, docteur *honoris causa* de l'Université de Paris, 67. — L'Université et la Croix-Rouge, 67. — Rapport du Comité international sur les travaux de la réunion de membres neutres des Commissions médicales mixtes (suite et fin), 67. — Vice-présidence du Comité international, 67. — Le Comité international et la guerre, 67. — Communiqués du Comité international : Colis de secours adressés à des prisonniers de guerre ou internés civils, 68. — Aide aux enfants et aux malades du Grand-Berlin, 69. — Demandes de renseignements, 69. — Envois de secours aux enfants et aux malades en Allemagne, 70. — Liste des principaux articles consacrés au Comité international et à l'Agence centrale des prisonniers de guerre, 70.
- Bulgarie.** — Revue de la Croix-Rouge bulgare, 71.
- Chili.** — † Don Luis Brieba A., président de la Croix-Rouge chilienne (*hors-texte*), 72. — Présidence de la Croix-Rouge chilienne, 73.
- Danemark.** — Mort du président de la Croix-Rouge danoise, 74. — Activité de la Croix-Rouge danoise, 74.
- Etats-Unis.** — Revue de la Croix-Rouge américaine, 76.
- Grèce.** — Nouveau Comité exécutif de la Croix-Rouge hellénique, 77.
- Haïti.** — Mort du président de la Croix-Rouge haïtienne, 77. — Présidence de la Croix-Rouge haïtienne, 77.
- Turquie.** — Activité du Croissant-Rouge turc durant l'année 1944, 77.
- U.R.S.S.** — La Croix-Rouge soviétique, 80.

La Revue internationale de la Croix-Rouge
Bulletin international des Sociétés de la Croix-Rouge,
paraît à la fin de chaque mois

Editeur : Comité international de la Croix-Rouge

Rédacteur responsable : M. Louis Demolis

Rédaction : M. Louis Demolis, M. Jean-G. Lossier, membres du Secrétariat
du Comité international de la Croix-Rouge

Administration : M. Louis Demolis

Prix, franco, un an : Fr. 20.—

Le numéro : Fr. 2.—

Abonnements, vente au numéro, publicité, au Siège du Comité international

HÔTEL DE LA MÉTROPOLE — GENÈVE

Téléphone : 5 52 00 — Compte de chèques : I. 1767